

Assemblée générale du CIANE.

17 janvier 2015, Paris.

Associations représentées	Pouvoirs
<ul style="list-style-type: none">• Accueil Naissance• Alliance francophone pour l'accouchement respecté• Bien Naître Lyon• Bien Naitre Nantes• CALM - Association pour la maison de naissance des Bluets• CDAAD: Collectif de Défense de l'Accouchement A Domicile• Choisir, Naitre et Grandir (CNG37)• Coccinelle• Timéo et les autres	<ul style="list-style-type: none">• CALIN Centre associatif lorrain pour l'innovation autour de la naissance• Centre Nascita du Nord• Césarine• Dans les bras• L'Arbre à bébés• La cause des parents• La Leche League France (LLLFrance)• Maman Blues• Mettre Ô Monde• PAMANA. PARENTS de la MAison de NAissance de Pontoise.• Safe Tests For Life• Société d'Histoire de la Naissance

Soit 21 associations sur 36 associations membres, à jour de leur cotisation.

Ont assisté par ailleurs à l'AG : Odile Jonis, UNSSF; Michel Naiditch

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal de la dernière A.G.
- Approbation du rapport moral et présentation des activités de l'association.
- Approbation du rapport financier présenté par la trésorière.
- Appel à candidatures et élection des membres du conseil d'administration.
- Vote des montants de cotisation au CIANE
- Fixation des dates des prochaines réunions

POINT 1 : APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE 2013

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des associations membres présentes et représentées.

POINT 2 : PRESENTATION DES ACTIVITES DE L'ASSOCIATION ET APPROBATION DU RAPPORT MORAL 2014

Les activités du CIANE ont fait l'objet d'une présentation (voir annexe). Le rapport moral est approuvé à l'unanimité des associations membres présentes et représentées.

POINT 3 : APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER 2014

Le rapport financier préparé par la trésorière (voire annexe) est approuvé à l'unanimité des associations membres présentes et représentées.

POINT 4 : ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Candidats au CA : Lucie Adalid, Madeleine Akrich, France Artzner, Françoise Bardes, Bernard Bel, Catherine Bernard, Paule Boufferet, Hélène Carrère, Laure Delpierre, Chantal Ducroux-Schouwey, Anne Evrard, Soizic Guérin-Cauet, Nour Guerroudj, Anne Loirette, Sophie Maurin Bourdil, Emmanuelle Phan, Aurélie Serry.

Tous les candidats ont été élus à l'unanimité des associations membres présentes ou représentées.

POINT 5 : ELECTION DU BUREAU

Le CA aussitôt constitué s'est réuni et a procédé à l'élection du bureau.

Candidates au bureau : Présidente : Chantal Ducroux-Schouwey, Secrétaire : Madeleine Akrich, Trésorière : Nour Guerroudj

Tous les candidats ont été élus à l'unanimité.

POINT 6 : FIXATION DES MONTANTS DE COTISATION AU CIANE

Les montants minimum de cotisation au CIANE pour l'année 2015 sont fixés comme suit :

- de 30 adhérents: 20€;
- de 30 à 49 adhérents: 40€;
- de 50 à 99 adhérents: 50€ ;
- de 100 à 199 adhérents: 70€;
- de 200 à 499 adhérents: 100€;
- au delà de 500 adhérents: 150€

POINT 7 : FIXATION DES DATES DES PROCHAINES REUNIONS

- Prochaine réunion d'un CA élargi (tous les membres des associations du Ciane sont conviés) : le **6 juin 2015, 9 ou 10 octobre 2015, (couplage éventuel avec une journée de formation)**
- Prochaine AG, date prévisionnelle le samedi **23 janvier 2016**.

Rapport moral et d'activités du CIANE 2014

TROIS GRANDS DOSSIERS

ACCOUCHEMENT A DOMICILE ET ASSURANCE DES SAGES-FEMMES

- Rencontre avec des associations de sages-femmes
- Intégration du CDAAD
- Intégration aux réunions du conseil de l'ordre (mais il ne se passe rien).

MAISONS DE NAISSANCE & PRISE EN CHARGE PHYSIOLOGIQUE DE LA NAISSANCE

- Cahier des charges : le CIANE a participé au groupe de travail sur le cahier des charges des maisons de naissance, sorti en septembre 2014. (Chantal Ducroux-Schouwey)
- Pas de groupe de travail pour la préparation des décrets. Plusieurs députés ont posé des questions écrites sur ce thème. La ministre a dit que les décrets sortiraient fin premier trimestre 2015.
- Une série de rendez vous (3 en 2014) ont été obtenus avec le ministère de la santé (cabinet ministériel et DGOS) pour demander une harmonisation de l'offre de pôles physiologiques. Constat est fait que les salles natures, pôles physiologiques, etc se multiplient et semblent séduire de plus en plus de femmes, mais que ces offres proposent parfois une prise en charge qui a peu à voir avec la physiologie. (DGOS, M. Masi, conseiller technique au cabinet, arrivé en décembre 2013).
- Lors de ces rendez vous, les maisons de naissance ont aussi été abordées et le CIANE devrait être consulté sur les décrets d'application de la loi de 2013 (expérimentation des maisons de naissance attenantes) et l'accouchement à domicile en demandant qu'il fasse partie de l'organisation des soins.
- Saisines HAS : le CIANE a déposé en juillet 2014 une saisine pour inscrire au programme de travail 2015 de la HAS des recommandations de bonnes pratiques pour la prise en charge physiologique de l'accouchement à bas risque. Des sociétés savantes de professionnels se sont associées comme co demandeurs à cette saisine (CNGOF, CNSF, SFMa) et la DGOS a également soutenu notre demande, tout en déposant de son côté une demande sur le "parcours de soins des femmes enceintes au sein d'une filière physiologique".
- La saisine du CIANE a été retenue, pas celle de la DGOS, a priori.

DOSSIER CYTOTEC (ET MISODEL)

Après la mise en garde de l'Agence nationale de la sécurité des médicaments [ANSM] (février 2013) et la déclaration aux centres régionaux de pharmacovigilance (CRPV) de plusieurs événements indésirables graves, la plupart des maternités qui déclenchaient encore au cytotec ont cessé cette pratique.

Deux émissions à la télé cette année, qui ont contribué à faire connaître le problème.

A l'heure actuelle, il resterait encore Poissy (qui est passé de 50 µg à 25 µg) et Necker. Il semblerait qu'un effort ait été fait du côté du consentement : les femmes qui refusent le cytotec ont en principe accès au médicament autorisé (à base de dinoprostone).

Des essais cliniques pour Cytopro à Strasbourg et Kremlin Bicêtre + Poissy et Toulouse. Des doutes sur l'information des patientes dans l'essai : sont-elles informées des risques et de leur droit à refuser ?

Un nouveau médicament à base de misoprostol est en train de faire son apparition en Europe : le MISODEL, du laboratoire Ferring, qui a obtenu l'AMM auprès de l'European Medicine Agency (EMA) (par procédure décentralisée) en octobre 2013. Ferring a été auditionné par la HAS le 7 janvier.

Un courrier a été fait à la HAS pour exposer nos préoccupations quant aux résultats des essais cliniques du MISODEL, qui sont plus qu'inquiétants (49% de tachysystole).

Timéo devrait se mettre en contact avec *Europe et Médicaments*, et envoyer un dossier à Gérard Bapt, député socialiste, président de la mission d'information de l'Assemblée nationale sur le Mediator et la pharmacovigilance.

Le CIANE devrait se mobiliser sur le dossier MISODEL.

ENQUETES (RECHERCHES, DONNEES)

ENQUETE DEPISTAGE

Le projet de recherche PICRI financé par la région Ile de France a été signé finalement en novembre 2014 en raison de complications administratives.

Néanmoins le travail a commencé à la fin du printemps. Le questionnaire a été conçu, discuté, implanté, testé, modifié etc. Il devrait pouvoir être lancé en février 2015.

ENQUETE PREMAS

L'enquête prémas a fait l'objet d'une première exploitation conjointe: un dossier a été constitué pour le magazine Parents et remis le 15 janvier 2015. Deux présentations ont été préparées, l'une pour la société française de néonatalogie et l'autre pour un congrès en Californie.

L'ENQUETE SUR LE VECU DES ACCCOUCHEMENTS

Deux dossiers tirés de l'enquête :

- Expression abdominale : une pratique formellement déconseillée toujours en vigueur (mars 2014)
- Quel accompagnement pour les femmes lors de l'accouchement (juillet 2014)

PARTICIPATION AUX INSTANCES DE LA SANTE ET ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES

HAS

- Anne a intégré le groupe sur démarches qualité dans le cadre du dépistage de la trisomie 21
- Cahier des charges pour les maisons de naissance
- Demande sur remise à jour sur « affections materno-fœtales » : refusé car trop technique.

CNGOF

Participation aux recommandations sur Hémorragie du Post-Partum en 2014 (Chantal Ducroux-Schouwey et Emmanuelle Phan)

Nouveau dossier sur la femme en post-partum en 2015 (Chantal Ducroux-Schouwey et Flore Marquis)

Difficultés sur l'organisation : Septembre à Juin pour travail, de Juin à Septembre pour relecture, et ensuite il faut absolument que ça sorte aux journées du CNGOF.

CNNSE

Beaucoup de réunions reportées, donc au total sur 2014 seulement deux réunions sans traits marquants. Depuis la transformation de la CNN en CNNSE, une dynamique sur le déclin.

SFMA

Participation à l'AG en novembre 2014

AUTRES PARTICIPATIONS

- Groupes de travail au ministère de la santé suite aux mobilisations sages-femmes (premier recours).
- CA de la société française de médecine périnatale
- Comité de rédaction de la revue française de médecine périnatale
- Réseaux et FFRP

CENTRE HUBERTINE AUCLERT

Le CIANE a demandé à adhérer au Centre Hubertine Auclert fin 2014 (centre de ressources pour l'égalité homme-femme du Conseil régional d'Ile de France).

Très bonne journée sur les stratégies de financement pour les associations. Ils étaient contents d'avoir des associations autres que IVG.

AUTRES ACTIVITES

FORMATIONS DES PROFESSIONNELS DE SANTE

On a eu une subvention du FDVA en 2013. On a fait une demi-journée de formation pour former des formateurs pour les sages-femmes sur le projet de naissance, premier retour de Tours, deux formations de formateurs. Et une demi-journée sur la T21.

PRESENTATIONS ET INTERVENTIONS

Interventions, présentations, articles par les membres du CIANE :

- Lyon SFMP sur le projet de naissance et les preuves scientifiques
- Article sur les données sur les maternités à destination des usagers: quelles données, pour quoi faire ?
- Interview pour la revue Pratiques

COMMUNICATION

Le CIANE souhaite développer son identité visuelle. Il a été fait appel à un financement participatif pour pouvoir payer un professionnel (HelloAsso)

Newsletter CIANE qui a commencé en 2014. Deux numéros sortis.

ENCA

Le meeting a eu lieu à Prague. Meeting prévu à Paris en 2015.

ACRONYMES :

HAS = Haute Autorité de Santé (anciennement ANAES)

AMM = Autorisation de Mise sur le Marché

ANSM : Agence nationale de la sécurité des médicaments

ARS = Agence Régionale de Santé

Cofam = Coordination Française pour l' Allaitement Maternel

CNGOF = Collège National des Gynécologues Obstétriciens de France

CNNSE = Commission Nationale de la Naissance et de la Santé de l'Enfant

SFMa = Société française de Maïeutique

SFMP = Société française de médecine périnatale



Bilan financier 17 Janvier 2015

Pour l'exercice comptable 2014, le compte de résultat du CIANE enregistre un solde bénéficiaire de 872,12€.

Montant des **charges** en 2014 : **3261,25 €** (3182,70€ en 2013, 2851,12€ en 2012)

Montant des **recettes** : **4133,37 €** (2860,49€ en 2013 ; 4735,11€ en 2012)

Ceci étant, certaines recettes perçues en 2014 (Campagne HelloAsso et dons pour le renouvellement des outils de communication du CIANE, soit 870,00€) sont destinées à financer des dépenses qui auront lieu en 2015. On peut donc dire que les comptes sont juste à l'équilibre pour l'année 2014.

LES CHARGES :

DEPLACEMENTS

La majeure partie des dépenses de l'association pour 2014 concerne des déplacements de ses membres lors de différentes manifestations ou réunions extérieures, ainsi que des dépenses de formations des membres du CIANE, dont notamment :

- Réunion annuelle de l'ENCA (European Network of Childbirth Associations. 2 membres du CIANE ont participé à cette conférence en Tchéquie dont l'un a pris à sa charge le transport. Prise en charge CIANE en 214: 194€ (les frais de transport ont été réglés en n-1).

NB : compte tenu des délais de réservation des billets d'avion, le billet pour l'édition 2014 est pris en compte dans l'exercice 2013. Dans la mesure où la prochaine édition de l'ENCA se tiendra à Paris, aucun frais de transport aérien n'ont été pris en charge en 2014.

→ Frais transport et déplacements en 2014 : 1178,08€ (déduits les 503,6€ d'avance sur frais de transport). En 2013 : 1713,36€ (y compris le déplacement ENCA). Si on déduit les frais de déplacement ENCA, les charges autour des déplacements sont stables de 2013 à 2014.

FORMATIONS (952,68€) :

Deux formations de membres du CIANE, dans le cadre d'une subvention FDVA au titre de 2013 ont été organisées en mars 2014 (dépistage T21 et formation pour intervenir en écoles de sages-femmes).

AUTRES CHARGES :

Certains postes restent à peu près stables par rapport à l'année dernière (assurance, téléphonie, frais bancaires). Les frais d'Internet ont doublé (hébergement de noms de domaine pluriannuel).

A noter que le poste affranchissements n'a pas été utilisé cette année encore de même que le poste fournitures de bureau.

LES PRODUITS :

ADHESIONS ET DONNS :

- montant des adhésions 2014 : 1480 € avec 36 associations adhérentes (en 2013, 770 euros pour 23 associations adhérentes). A noter : un plus grand nombre d'associations qui s'acquittent d'un montant de cotisations plus élevé.

- montant des dons 2014 : 508€, dont 300€ à affecter à la campagne de recherche de fonds pour renouveler la charte graphique du CIANE. (en 2013, 160 €)

SUBVENTIONS :

- 1 050 € de subvention ont été accordés au CIANE pour des actions de formations au sein de ses membres. Cette subvention a diminué par rapport à 2014 (1400€)

Financement participatif :

Une campagne de crowdfunding a été lancée sur la plateforme HelloAsso, de novembre 2014 à février 2015. Elle court donc sur deux exercices comptables. Un premier versement d'Helloasso a été fait en décembre, qui apparaît dans le compte de résultat.

CONCLUSION :

Aujourd'hui nos recettes couvrent a peu près nos dépenses, qui restent cependant assez limitées. Les initiatives de l'association restent cependant bridées par les petits moyens financiers dont elle dispose.

COMPTE DE RESULTAT 2014

CHARGES	MONTANT
Achats	0,00
<i>petit matériel</i>	<i>0,00</i>
<i>fournitures diverses</i>	<i>0,00</i>
Services extérieurs	626,89
adhésion ENCA	50,00
Assurance	30,09
Frais bancaires Crédit coopératif	127,20
Frais Paypal	17,39
Télécoms & Internet	402,21
Affranchissements	0,00
Transports	1 254,88
Transports divers France	751,28
	0,00
	0,00
Transport ENCA	0,00
Avance frais de transport	503,60
Hébergement /Repas/conférence	426,80
Repas divers	72,80

PRODUITS	MONTANT
Cotisations et dons	1 988,00
Adhésions 2014	1 480,00
Dons 2013	508,00
Subventions d'exploitation	1 620,00
subvention	1 050,00
financement participatif	570,00
	0,00
	0,00
	0,00
Produits de gestion courante	525,37
remboursement avance transport	503,60
remboursement retrait CB	0,00
	0
interêt livret A	21,77

Conférence ICCEC	160,00
Conférence ENCA	20,00
Hebergement ENCA	174,00
Formation	952,68
transport	789,40
repas	118,28
frais de formation	45,00

TOTAL CHARGES	3 261,25
----------------------	-----------------

SOLDE	872,12
--------------	---------------

Contributions volontaires	512,00
<i>Personnel Bénévole</i>	<i>212,00</i>
<i>Mise à disposition d'un local</i>	<i>300,00</i>

Etat des comptes bancaires au 31 décembre 2013

compte courant	1 165,94 €
compte épargne	2 445,38 €

TOTAL PRODUITS	4 133,37
-----------------------	-----------------

Contributions volontaires	512,00
Bénévolat	212,00
Mise à disposition d'un local	300,00

Etat des comptes au 31 décembre 2014

compte courant	2 352,69
compte épargne	1 767,15